



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 1^{er} août 2016 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 26 juillet 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

M. PAOLINI, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICH, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme VILLANOVA	à	M. ARESU
Mme MASSEI	à	M. LUCCIONI
M. DELIPERI	à	M. le maire

Etaient absents :

M. VOGLIMACCI, Mme FLAMENCOURT, M. CAU, Mme BERNARD, Mme FELICIAGGI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Habani est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 1^{er} août 2016

Délibération N°2016/237

Programmation du Théâtre Municipal de janvier à décembre 2017

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Espace Diamant

L'espace Diamant abrite la saison du théâtre municipal ; outre la saison de spectacle vivant ce lieu accueille tout au long de l'année presque chaque jour des manifestations diverses et variées. Cette structure qui a une vocation multiple, accueille en complément de la saison de spectacle vivant, des projections de films d'art et essai les vendredi et samedi, des expositions selon un programme défini par un comité technique et un cycle de conférences régulier. Cet espace est aussi (en fonction des disponibilités du planning et du temps de travail de l'équipe technique) largement mis à disposition des associations de la ville, en particulier pour les représentations de pratiques amateurs qui rencontrent ainsi un large public, et des porteurs de projets privés. En raison du faible équipement infrastructurel de la Ville nous pouvons constater en effet une forte demande émanant de ces secteurs et la nécessité que nous avons d'y répondre, signifiant ainsi la volonté de la Ville d'affirmer son soutien aux acteurs culturels travaillant sur son territoire. Les services municipaux et les partenaires institutionnels bénéficient aussi de cette structure pour y organiser diverses manifestations.

L'espace Diamant a trouvé sa place dans le paysage culturel ajaccien et est devenu une structure vivante, créative et dynamique dont la diversité des actions ne nuit pas à la fréquentation assidue du public.

La petite jauge (317 places) donne un rapport scène/salle intime et la proximité public/artiste permet un échange sensible intense. L'acoustique très performante sert les différents types de musique présentés. L'espace scénique, s'il reste encore insuffisant (profondeur et hauteur) pour accueillir des grandes formes (en particulier théâtrales et chorégraphiques), permet la présentation de nombreuses productions de qualité.

Bilan intermédiaire et non définitif (arrêté le 30 juin 2016) saison 2015 /2016 en quelques chiffres :

- **44 spectacles pour 61 représentations** : 15 concerts (dont 7 concerts au Palais Fesch), 19 spectacles de théâtre pour 27 représentations, 2 spectacles chorégraphiques pour 2 représentations, 8 spectacles Jeune public pour 17 représentations.
- **8 313 spectateurs /spectacles payants**
- **642 détenteurs de la Carte Ajaccio Culture**

Pour information :

- **27 conférences, 1 605 auditeurs**
- **6 actions de formation et ateliers, 841 participants.**

Budget artistique :

Nous pouvons constater en prenant comme référence la saison 15/16, même si le bilan définitif de la saison n'est pas encore totalement réalisé - et sera remis à l'autorité municipale comme chaque année au dernier trimestre - que les ventilations des dépenses sont sensiblement toujours les mêmes selon la répartition suivante :

Dépenses :

- Contrats 66%, Hébergement et Restauration 8%, Transport 13%, Technique 5%, Taxes 5%, Communication 1%, autres charges 2%

Recettes propres :

L'autofinancement pour les spectacles représente en moyenne 22%. Le taux moyen de fréquentation des spectacles s'établit aujourd'hui à environ 61%.

Par ailleurs à ces recettes propres s'ajoute la subvention de la CTC qui pourrait être augmentée à travers une convention pluriannuelle.

Programmation :

L'élaboration d'une programmation est un exercice complexe qui doit prendre en compte de nombreux paramètres qui peuvent apparaître quelquefois contradictoires. A partir des orientations politiques définies par les élus, des contraintes de l'espace, de l'impératif de présenter un nombre de spectacle suffisant pour assurer une régularité dans l'activité artistique, de l'évaluation des attentes de la population, le programmateur cherche à trouver un juste équilibre alliant, dans la pluridisciplinarité des formes, talents reconnus et artistes émergents. En effet dans le cadre de sa mission de service public le théâtre municipal doit offrir le panorama le plus large de la réalité contemporaine du spectacle vivant en veillant à ne pas léser les aspirations du public et en prenant en compte la réalité du territoire dans lequel il s'inscrit. Ainsi dans l'agglomération ajaccienne, il existe en plus des deux lieux de diffusion installés (Aghja & Théâtre Municipal) d'autres espaces assurant une programmation régulière : le Palatinu et le Palais des congrès où sont organisés la diffusion de spectacles de théâtre privé, de concerts et de spectacles jeune public, les propositions seront donc plus nombreuses et permettront à chaque lieu de mieux se *spécialiser* (en fonction de la spécificité de chaque établissement) renforçant ainsi leur identité, et favorisant la fidélisation du public. Ces programmations doivent se faire, dans la concertation et la complémentarité : Une offre artistique et culturelle plus dense laisse ainsi au public un grand choix pouvant satisfaire ses attentes. La Ville a choisi de soutenir cette programmation indépendante de celle du Théâtre Municipal par l'intermédiaire de partenariats. Le Théâtre Municipal et l'Aghja, investis tous deux d'une mission de service public continuent de travailler en étroite collaboration afin de susciter des croisements de spectateurs, de développer la curiosité pour des projets artistiques innovants et originaux.

L'ambition de la programmation d'une saison est de réussir, dans un espace temps hors du quotidien, à donner à voir, à entendre, à éprouver la diversité des langages artistiques qui contribuent dans le plaisir de l'expérience partagée entre artistes et public, à éveiller les consciences, développer l'esprit critique, faire rêver, penser, comprendre et connaître le monde autrement, envisager d'autres possibles.

Saison 2016/2017 de janvier à juin 2017

La saison 2016/2017 a été élaborée à partir des éléments ci-dessus exposés. Elle se décompose ainsi :

Théâtre : 11 spectacles pour 17 représentations, dont 3 résidences de création

Musique : 9 concerts dont 1 résidence de création

Danse : 6 spectacles

Jeune public : 5 spectacles pour 10 représentations

Nombre de spectacles proposés : 31 spectacles pour 42 représentations.

A noter que des spectacles destinés à animer les lieux patrimoniaux de la Ville (musée Fesch, Bibliothèque Fesch...) seront par ailleurs programmés. Cette programmation qui relève de lignes budgétaires affectées au Patrimoine fera l'objet d'une délibération et d'une publication spécifiques.

Programmation Détaillée

THEATRE

Cies extérieures.

- **Le silence de Molière**

Production : Cie Les Petites heures

Mise en scène Marc Paquien, Texte de Giovanni Macchia

Avec : Ariane Ascaride, Loïc Mobihan et la voix de Michel Bouquet

- **En attendant Godot**

Production : Théâtre de l'incendie d'après le texte de Samuel Beckett

Mise en scène Laurent Fréchuret,

Avec : Jean-Claude Bolle-Reddat, Maxime Dambrin, David Hourri, Vincent Schmitt, Antoine Besson et Gabriel Laborde-Léonhardt

- **Face à Médée**

L'entreprise – Cie François Cervantes

Texte et mise en scène François Cervantes,

Avec Anna Carlier, Hayet Darwich, Catherine Germain

- **La femme rompue**

Production C.I.C.T. Théâtre des Bouffes du Nord

D'après Monologue extrait de La Femme rompue de Simone de Beauvoir

Mise en scène Hélène Fillières

Avec Josiane Balasko

- **Alceste(s)**

Production : Compagnie Vol Plané D'après le Misanthrope de Molière

Création collective dirigée par Alexis Moati & Pierre Laneyrie

Avec : Léna Chambouleyron, Carole Costantini, Thibault Pasquier, Arthur Verret et en alternance Pierre Laneyrie ou Alexis Moati

- **L'Autre**

Production JMD Production

De Florian Zeller

Mise en scène Thibault Ameline

Avec Jeoffrey Bourdenet, Christophe D'Esposti, Carolina Jurczak

Cies Corse.

- **Marseille l'hiver** – Résidence de création

Cie Théâtre du Commun

- **Ultimus** – Résidence de création – théâtre en langue corse

Cie Locu Teatrale

Mise en scène et écriture Saveriu Valentini

Avec Marianna Nativi

- **Kohlhaas** Résidence de création

Cie Helios Perdita

- **Don Quichotte** – Théâtre en langue Corse

Cie Teateuropa

Mise en scène Orlando Furioso

- **Don Ghjuvanni** – Théâtre en langue Corse

Cie U Teatrinu

Avec : Jo Fondacci, Francescu Berlinghi, Guidu Cimino, Ghjuvan Petru Lanfranchi

MUSIQUE

Productions extérieures

- **Benjamin Biolay**

Pour ce spectacle 25 000€ de recettes sont escomptés, ce montant constituant une avance sur recettes sur les lignes budgétaires du Théâtre municipal.

- **Neapolis Ensemble**

Production MusicaEtcetera sas

- **Lalala Napoli**

Production La curieuse

Productions corses

- **Il était une fois Serge Reggiani**

Spectacle musical proposé par Thomas Bronzini

Production Association Intimità

Texte de Thomas Bronzini et Henri Olmeta /Mis en scène par Guy Cimino

Piano et direction musicale : Pierre Reboulleau, Musiciens : Eric Salvarelli, Jean-Michel Panunzio, Antoine Luciani et Ange Bianchini Cordes : Quatuor Elixir, Comédien : Henri Olmeta

- **Don Giovanni**

Production Nouvelle Troupe Lyrique

Adaptation et mise en scène: Jean-Daniel Senesi - Arrangement musical: Samuel Sené.

Scénographie: Toni Casalonga.

Avec : Julia Knecht, Sabine Revault d'Allonnes, Emmanuelle Naharro, Philippe Brocard, Olivier Déjean, Mickaël Chartois et Jean-Daniel Senesi.

- **Burghesi**

Concert de Pierre Gambini

- **Conversation(s)** - dans le cadre d' « Aiacciu invita a Balagna »

Avec A filetta & Fadia Tomb El-Hage

- **Zamballarana**

Avec : Nicolas Debelle , Laurent Barbolosi, Jérôme Casalonga, Jacques Nobili, Anton Giulio Galeandro, Vincent Gerald, Jérémy Lohier, Marcel Gerald

- **Só Elle**

Par Donne in scena : Patrizia Gattaceca, Francine Massiani, Doria Ousset, Anna Rocchi et Diana Saliceti

DANSE

Cies extérieures

- **Noces de Sang et Suite Flamenca**

Production : Cie Antonio Gades

Dans le cadre d'une opération de rencontre entre des compagnies de Corse et d'ailleurs :

- **Sakinan Göze Çop Batar**

Conception, chorégraphie & scénographie : Christian Rizzo , Directeur du CCN de Montpellier Languedoc-Roussillon

- **The place TO BE**

Cie Art Mouv

Chorégraphie et interprétation Hélène Taddei Lawson & Alexandre Blondel

- **I-Sola**

Production: Compagnia ADARTE avec le soutien de la Région Toscane et du ministère italien de la Culture, Urlo, Timbre Teatro Verdi.

Régie, Chorégraphie, Interprétation : Francesca Lettieri

Scénographie: Vito Mancusi

- **Garbage Girls**

Production: GRUPPO e-MOTION avec le soutien du ministère italien de la Culture, la région des Abruzzes et la municipalité de L'Aquila. Coproduction: Società Aquilana dei Concerti "B. Barattelli"

Direction et chorégraphie : Francesca La Cava

- **Isule**

Cie Collectif Jeune Danse

Chorégraphie et interprétation: Davia Benedetti

JEUNE PUBLIC

Cies extérieures

- **Shéhérazade**

Concert d'histoires...

Association Jeunesses Musicales de France

- **Les Voyages Fantastiques**

Théâtre, cirque, illusion. De Jules Verne à Méliès

Production : Cie Les Trottoirs du Hasard / Ecriture et mis en scène par Ned Grujic

Avec : Jorge Tomé, Kalou Florsheimer, Aléxandre Guerin, Emmanuel Lekner, Sébastien Bergery, Antoine Théry en alternance avec Amaury Jaubert.

- **Animal**

Spectacle musical et théâtral - Marionnettes.

Compagnie Flash Marionnettes

Texte, Mise en scène et musique de Ismaïl Safwan avec la collaboration de Michel Klein et de Vincent Eloy

- **Une Italie qui chante**

Spectacle musical.

Association Jeunesses Musicales de France

- **Chaos ou l'étincelle de Prométhée**

Théâtre d'objet, ombres & vidéo

Cie Les enfants du Paradis

Texte de Géraldine Szajman et d'après Hésiode et Platon

Avec Yasmine Nadifi, Hélène Bressiant et Vincent Marguet

RESIDENCES DE CREATION:

- *Théâtre du Commun* - Marseille l'hiver
- *Locu teatrale* - Ultimus
- *Hélios Perdita* - Kohlhaas

SCENES OUVERTES, CO-REALISATIONS :

Pour soutenir la création insulaire et les artistes, l'Espace Diamant organise des scènes ouvertes en offrant son plateau et ses techniciens dans le cadre d'un partenariat où la Ville prend aussi en charge la communication de ces événements. L'Espace Diamant accueille également des spectacles en co-réalisation.

Au cours de l'année 2017 seront notamment présentés à l'Espace Diamant :

The real importance of being Ernest par Théâtre Anglais, un concert de L'attrachju, Villon, le coupable idéal par JB Chantraine, les Dialogues des Carmélites par La Marelle, Baptiste Lecaplain

et *Kyan Khojandi* par Key prod. D'autres scènes ouvertes et co-réalisations pourront être proposées en cours d'année.

PARTENARIATS :

Comme chaque année, un partenariat privilégié devra être mis en place avec les sociétés de production privées permettant au public ajaccien de rencontrer d'autres artistes qui viennent compléter la proposition municipale.

Par ailleurs des partenariats pérennes sont mis en place notamment avec le conservatoire Henri Tomasi qui produisent éventuellement à l'espace Diamant, à l'église anglicane ou au musée des concerts (mise à disposition gracieuse de la salle) faisant connaître le patrimoine musical corse, les talents émergents régionaux en musiques actuelles ainsi que les travaux des élèves et professeurs du Conservatoire.

L'Espace Diamant accueillera en outre de nombreuses manifestations organisées par les services de la ville et de la CAPA.

La programmation de septembre à décembre 2017 sera composée de 9 à 11 spectacles répartis de la façon suivante :

Théâtre : 3 spectacles

Lecture : 1 à la bibliothèque patrimoniale

Musique : 3 à 4 concerts

Danse : 1 spectacle

Jeune public : 3 spectacles

Cette programmation sera validée et détaillée dans le cadre de la délibération concernant la saison 2017/2018 présentée au Conseil municipal en juin ou juillet 2017.

Le budget prévisionnel (budget artistique seul hors taxes et technique) de ce programme s'établit comme suit :

De Janvier à Juin 2017 : 298 000€

D'octobre à Décembre 2017 : 90 000€

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2017 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

Pour mémoire d'autres dépenses de fonctionnement du Théâtre – locations techniques, taxes, petits matériels, plaquette de saison – s'ajoutent au budget artistique.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'approuver la programmation et le budget du théâtre municipal de janvier à décembre 2017.

D'autoriser le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

D'autoriser le Maire à solliciter en vue de la réalisation de cette programmation toutes subventions auprès notamment de la Collectivité Territoriale de Corse.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 29 juillet 2016,

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

D'approuver la proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel du Théâtre Municipal de janvier à décembre 2017,

AUTORISE

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation,

AUTORISE

Le Maire à solliciter en vue de la réalisation de cette programmation toutes subventions auprès notamment de la Collectivité Territoriale de Corse,

DIT

Que les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2017 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33,

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

 Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160801-2016_237-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2016
Publication : 04/08/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

